

L'Adresse—M. A. Lambert

ce que l'ensemble du Canada en bénéficie, et ainsi sauver l'industrie laitière du désastre. Monsieur l'Orateur, je vois que l'heure avance très rapidement mais j'aurais un autre sujet à traiter. Il s'agit de la question du chômage. Dans notre région, c'est-à-dire la région de la Côte sud, un très grand malaise existe. On parle de décentralisation industrielle depuis des années. En théorie, cela semble formidable si l'on a de bonnes intentions. Mais en pratique, ce n'est pas cela qui se passe. Encore dernièrement, dans ma région, celle de la Côte sud, il y a des industries qui ont été obligées de diminuer leur personnel parce qu'elles ont perdu des contrats, des clients qui, ordinairement, faisaient sous-traiter des matériaux dans ces entreprises. Et, à Montréal, le gouvernement, qui dit vouloir décentraliser, aide à l'heure actuelle des industries à prendre de l'expansion. Il aide à s'établir dans le même domaine que ces industries de chez nous.

Alors, je pense bien qu'on ne fait pas cela pour mal faire mais il n'en reste pas moins qu'on se dirige tous vers les grands centres et les centres les moins avantagés en souffrent davantage. On n'a pas besoin de s'étonner lorsqu'on examine les statistiques si le chômage augmente dans ces régions. C'est pour cela qu'aujourd'hui, je posais la question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen), savoir s'il existait des moyens modernes pour faire l'évaluation, la recherche et la compilation des personnes valides sans emploi, et s'il allait consacrer des crédits supplémentaires pour tâcher de réaliser le plus grand nombre de projets PIL. Alors, le ministre a répondu—je comprends que si j'avais été à sa place, j'aurais peut-être répondu la même chose—que s'il faisait cela pour la circonscription de Bellechasse, il serait invité à faire la même chose pour toutes les autres circonscriptions du Canada.

C'est une réponse à laquelle je m'attendais, mais il n'en reste pas moins que je crois que le programme des initiatives locales s'est beaucoup amélioré depuis deux ans et lorsque le programme de cette année a été annoncé, j'ai pris la responsabilité d'adresser à chaque municipalité des formules pour les inviter à participer au programme en leur demandant, encore une fois, de présenter des projets sérieux, en vertu desquels l'argent des Canadiens serait bien utilisé afin qu'il en reste quelque chose par la suite. Je pense que c'est là le meilleur conseil à donner à ceux pour qui il faut se dévouer. Alors, la population a répondu et de nombreux projets ont été présentés. Mais j'ai été découragé lorsqu'il y a près d'une semaine ou deux j'ai reçu du ministre la lettre par laquelle il m'informait qu'il y avait une certaine somme d'argent mise à notre disposition.

Monsieur l'Orateur, il faut imaginer dans quelle situation se trouve un député qui a pour 2 à 3 millions de projets sérieux devant lui et pour lesquels on lui offre environ le dixième d'argent qu'il lui faut. Comment répartir cela même avec la meilleure volonté...

● (1630)

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai le regret d'informer la Chambre que le temps de parole accordé au député est expiré. Il peut poursuivre, avec le consentement unanime de la Chambre. Les députés consentent-ils unanimement à ce qu'il poursuive?

Des voix: D'accord.

[M. Lambert (Bellechasse).]

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Je vous remercie, monsieur le président, ainsi que tous mes collègues. Ce n'est pas dans mes habitudes d'abuser et je vais abrégé mes remarques. Vous me permettez cependant de finaliser ma pensée, j'en suis très reconnaissant. Au sujet des programmes PIL, je voudrais bien que tous ensemble ici, à la Chambre, les députés dont les régions sont les plus touchées se donnent la main pour faire savoir au gouvernement qu'on apprécie ce programme-là et qu'on voudrait que plus d'argent y soit consacré, afin de créer des emplois, parce que même si on ne fait pas travailler les gens, il va falloir les faire vivre. Si on ne les fait pas vivre avec des prestations d'assurance-chômage, on les fera vivre avec des allocations de bien-être social et on ne réalisera rien avec cela.

Je pense bien qu'en analysant sérieusement la situation, le gouvernement devrait dans les prochains jours repenser à donner au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration des crédits supplémentaires afin de permettre la réalisation d'un plus grand nombre de projets.

Si vous avez remarqué, monsieur l'Orateur, je ne fais pas mes observations sous forme de critique, sous forme de «patronneux». Je les fais d'une façon responsable, conscient de mes responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la population, fier de l'expérience dans ma circonscription, surtout l'année dernière, alors que des sommes d'argent ont été très bien utilisées. C'est ce qui m'incite cette année à faire de nouvelles instances auprès du gouvernement pour que l'on continue dans cette voie.

Pour terminer, j'aurais aimé parler du domaine de l'habitation, j'avais promis cela hier soir au ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson), mais je ne veux pas abuser de la bonne volonté de la Chambre. Je me reprendrai à une autre occasion. Entre-temps, je me permettrai de lui faire des suggestions que je considère bonnes, de façon à lui permettre de perfectionner son programme visant à l'amélioration des logements dans les milieux ruraux. Je peux quand même dire aujourd'hui au ministre que ce programme, qui est très récent, est déjà mis en application dans ma circonscription.

Plusieurs projets sont présentés, il y en a qui sont finalisés, et les gens semblent être très satisfaits de la façon dont les choses se déroulent. C'est pour cela qu'hier soir, je demandais dans le privé au ministre de faire en sorte que ce programme soit élargi, afin que plus de municipalités puissent en bénéficier, ce qui sera également de nature à atténuer le chômage, à créer des emplois, tout en favorisant des améliorations pour mieux loger la population rurale.

[Traduction]

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État à la Santé et au Sport amateur): Monsieur l'Orateur...

Des voix: Bravo!

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, je remercie mes collègues des deux côtés de la Chambre. Ayant été élue en 1974 et n'ayant pas encore fait le traditionnel discours de début, mon baptême d'orateur, j'ai l'intention d'aborder aujourd'hui différents points touchant aussi bien le secteur de la santé et du sport amateur dont je suis chargée et ma circonscription que le domaine plus général de la santé de notre pays en général.